

dans des sols où la culture des blés fins ne pourrait réussir, c'est-à-dire dans les terrains bas, un peu humides, ou sur des prés rompus ; là, la rouille ou d'autres maladies réduiraient très-souvent presque à rien les récoltes des blés fins, tandis que des gros blés y résistent beaucoup mieux ; mais ces derniers sont d'une qualité très-inférieure pour la vente.

La quantité de semence qu'on doit employer dans les semailles à la volée dépend essentiellement de l'époque à laquelle la semaille s'opère : pour les semailles tardives, on doit augmenter la quantité de semence, parce que la plante aura moins de temps pour taller ; ainsi on ajoutera un huitième ou même un quart à la quantité moyenne de deux minots par arpent lorsque la semaille sera très-retardée, et l'on pourra diminuer cette quantité dans la même proportion pour les semailles très-hâtives.

Le blé demande d'être recouvert d'un pouce de terre au moins ; deux pouces même valent mieux dans la plupart des terrains, et si le sol est sablonneux et léger, trois pouces ne sont pas trop. Lorsque le dernier labour a été donné trois semaines ou un mois avant la semaille, circonstance la plus favorable, dans beaucoup de terrains, à la réussite du froment, on enterre la semence par un trait de sacrificateur, d'extirpateur ou de rite que l'on fait quelquefois suivre de la herse. Sur un labour frais, on se contente ordinairement d'enterrer la semence par un hersage ; mais la maille est bien plus égale lorsqu'on herse le terrain avant de répandre la semence, que l'on recouvre ensuite avec l'extirpateur, comme je viens de le dire. On enterre quelque fois la semence par un labour superficiel, ce qu'on appelle semer *sous raies*. Cette pratique convient aux sols légers : mais elle présente le très-grand inconvénient de forcer le cultivateur de labourer, pendant la durée des semailles, toute l'étendue des terres ensemencées ; tandis que, lorsque les terres ont été préparées à l'avance, et qu'on couvre la semence avec la herse ou le sacrificateur, on peut, avec le même nombre d'attelages, opérer la semaille dans une journée, sur une surface de terre quatre ou cinq fois plus considérable, ce qui permet bien mieux de mettre à profit les temps les plus favorables à la semaille.

SEMER LE SEIGLE—(*scalle cercale*).—Le seigle peut se semer plus tôt que le froment ; et c'est ordinairement par ce grain que l'on commence la semaille des céréales d'automne ; et l'on considère les semailles hâtives comme une condition indispensable de la réussite de cette récolte.

C'est surtout dans les sols trop légers ou trop peu fertiles pour le blé, que l'on cultive le seigle ? dans des bonnes terres à blé, on ne sème ordinairement du seigle que pour sa paille, qui sert à faire des liens pour les gerbes de blé, pour empailler les chaises, pour faire des paillassons, et pour quelques autres usages. On prépare ordinairement la terre par deux ou trois labours, et l'on sème à la volée, $1\frac{1}{2}$ à 3 minots par arpent, de la même manière que j'ai indiqué pour le froment.

Le seigle présente une ressource précieuse pour la nourriture des bestiaux au vert, parce que c'est le premier fourrage qu'on peut faucher au printemps, et, comme la terre se trouve débarrassée de très-bonne heure, cette récolte ne coûte que la semence qu'on y emploie ; cependant les sols riches peuvent seuls fournir une bonne coupe à la faux : et cette ressource dure peu, parce que les tiges deviennent bientôt trop dures.

On cultive dans quelques cantons, sous le nom de *seigle de la Saint-Jean*, une variété qu'on sème dans le mois de juin, pour la couper en fourrage vert à l'automne, ou la faire pâturer pendant l'hiver ; ensuite on la laisse monter à graine, et on obtient les bonnes récoltes. Il est probable que le seigle commun pourrait être traité de même.

Dans de bons sols, de consistance moyenne, on trouverait souvent plus d'avantage à cultiver le seigle qu'on ne le croit communément ; les récoltes du seigle y sont plus considérables que celles du blé : dans beaucoup de cantons, la paille de seigle